

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



## DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE DELF B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques atteste que :

**Hector ANTONA PIZA** 

né le 28/05/1999 à BARCELONA (ESPAGNE)

de nationalité ESPAGNOLE

a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B2, et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.

Fait à Sèvres, le 14/04/2016

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques

n° de candidat : 034003-034281

## RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : ANTONA PIZA Hector

Nationalité : ESPAGNOLE

Date et lieu de naissance : 28/05/1999 BARCELONA (ESPAGNE)

 $N^{\circ}$  de candidat : 034003-034281

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B2, avec les résultats suivants :

session: 2016-02-J centre d'examen: Barcelona (ESPAGNE)

ÉCRIT Production note 15,50 / 25

Compréhension note : 21,00 / 25

ORAL Production note: 8,00 / 25

Compréhension note : 10,00 / 25 NOTE FINALE : 54,50 / 100

Le DELF niveau B2 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le Cadre européen commun de référence pour les langues :

• DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire

DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant

• DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 034003-201602J-2951813